

PRIX PIERRE-FRANÇOIS CAILLÉ DE LA TRADUCTION 2016

DOSSIER DE PRESSE

Lucie Modde reçoit le prix Pierre-François Caillé de la traduction 2016



Lucie Modde, lauréate 2016

Le prix Pierre-François Caillé de la traduction 2016 a été remis le 2 décembre dernier à Lucie Modde pour sa traduction du chinois de *Tout ça va changer*, un recueil de nouvelles de Lao Ma paru aux [Éditions Philippe Picquier](#).

Ouvrage très original, *Tout ça va changer* nous transporte sur un autre continent, dans un pays en pleine mutation.

Le ton léger, empreint d'un humour caustique, sert à décrire des situations quotidiennes, comme autant d'instantanés de la culture chinoise. Le lecteur entre de plain-pied dans une réalité quotidienne et découvre, nouvelle après nouvelle, l'ambivalence de cette société, prise entre traditions et modernité.

Grâce à la traduction de Lucie Modde, « *la Chine nous est révélée dans un français élégant, alerte mais aussi accessible et très agréable à lire. La traductrice parvient à nous faire partager l'ironie et l'humour grinçant de l'auteur* », ont estimé les jurés. Une traduction réussie, tant sur le fond que sur la forme, que le jury a choisi de distinguer en remettant le prix Pierre-François Caillé de la traduction 2016 à Lucie Modde.

Une chaîne humaine, un travail à plusieurs mains

La jeune traductrice précise que sa traduction est le fruit d'une collaboration : « *Ce livre, ce n'est pas moi qui l'ai choisi. L'éditeur me l'a envoyé et j'ai beaucoup aimé le lire, je l'ai trouvé très drôle.*

Du coup, le traduire a été un vrai plaisir, d'autant que je n'étais pas seule. » Lucie Modde avait en effet proposé cet ouvrage comme projet de traduction pour sa participation en 2014 à l'atelier français-chinois de la Fabrique des traducteurs, au Collège international des traducteurs littéraires ([CITL](#)). Le travail mené dans l'atelier de traduction du CITL, créé en 1987 par l'association ATLAS, a été très vivant, très animé : « *Il y a eu beaucoup d'échanges. Les camarades chinois m'ont beaucoup aidée à mieux comprendre le texte, et les camarades français à le rendre encore mieux en français. Si toutes les expériences de traduction pouvaient être comme ça, ce serait le paradis.* »

Et d'ajouter : « *C'est un des reproches que je peux faire à la profession de traducteur indépendant : on a rarement des retours sur son travail quand ils sont positifs. Avoir une appréciation de cette ampleur-là, c'est vraiment très, très estimable.* »

Un prix qui met les traducteurs à l'honneur



Lucie Modde, entourée du jury du prix PFC de la traduction 2016

Décerné depuis 1981 par la Société française des traducteurs (SFT) avec le concours de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ÉSIT), le prix Pierre-François Caillé de la traduction récompense chaque année un traducteur qui débute dans l'édition (maximum trois ouvrages traduits et publiés au moment de l'appel à candidatures). Ce prix est doté de 3000 euros.

Débora Farji-Haguet, présidente du jury pour la troisième année consécutive, rappelle la triple vocation du prix : « récompenser un traducteur talentueux en début de carrière dans l'édition, attirer l'attention du grand public sur le métier de traducteur et contribuer à la reconnaissance de celui-ci. »

À ce jour, cette distinction a récompensé 33 traductions de 17 langues sources dont l'anglais, l'espagnol, l'italien, mais aussi le turc, le japonais, le russe, le grec, le roumain, le néerlandais, le suédois, l'islandais et cette année, pour la première fois, le chinois.

Le jury du prix est composé d'une quinzaine de traducteurs professionnels, en exercice ou retraités, dont plusieurs anciens présidents de la SFT et des enseignants en traduction. Le président en exercice de la SFT en est membre d'office.



Björn Bratteby, président de la SFT, félicite Lucie Modde

Le prix PFC, point d'orgue d'une soirée sur les métiers de la traduction

La remise du prix Pierre-François Caillé est venue clôturer la soirée 2016 de la SFT, organisée à l'Institut Cervantès à Paris, en présence d'une centaine de personnes. Björn Bratteby, président de la SFT, revient sur la nouvelle formule de cette soirée.

Vous avez souhaité inscrire la remise du prix Pierre-François Caillé dans le cadre d'une soirée consacrée à l'excellence dans les métiers de la traduction. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Exception faite des 65 ans de la SFT, en 2012, sous la présidence de Débora Farji-Haguet, le prix Pierre-François Caillé était remis depuis plusieurs années à la fin de l'assemblée générale du syndicat – alors que l'attention de l'assistance baissait sensiblement. Par ailleurs, notre AG ayant lieu un samedi, il était plus difficile pour nos partenaires, notamment, d'y assister. Au décès de Florence Herbulot, immense figure de la traduction et présidente du jury du prix Pierre-François Caillé depuis de très nombreuses années, il a fallu décider de la suite à donner. Le plus bel hommage que l'on pouvait lui rendre était de poursuivre, voire d'aller plus loin. D'où la décision du Comité directeur, début 2014, sous l'impulsion de Graham MacLachlan de mettre ce prix plus à l'honneur à la veille de notre AG : l'idée première était de le remettre tantôt lors d'une soirée spéciale, tantôt – et cela avait déjà été le cas il y a plusieurs années – lors de notre manifestation biennale pour la Journée mondiale de la traduction.

Puis l'idée a évolué ?

Tout à fait. La remise du prix l'an dernier, à l'Institut hongrois, a été une grande réussite ; le jury, présidé par Débora Farji-Haguet avec l'assistance de Sandrine Détienne, avait fait un travail magnifique. Tous ensemble, nous avons donc décidé de maintenir cette soirée chaque année, le prix Pierre-François Caillé offrant l'occasion de mettre en valeur un savoir-faire, dans un cadre prestigieux et symbolique, en l'occurrence des instituts culturels. Il nous a toutefois semblé important de rester fidèles à la démarche initiale, qui visait à rassembler et à représenter largement nos métiers, pas uniquement dans l'édition. Ainsi, d'une part, nous avons bel et bien célébré la Journée mondiale de la traduction cette année, mais autrement, en septembre et dans toute la France. D'autre part, nous avons organisé la soirée de remise du prix en élargissant le propos.

D'où ce nouveau format...

Exactement ! La Société française des traducteurs organise ou co-organise de multiples événements tout au long de l'année, pour encourager et aider adhérents comme non-adhérents à adopter de bonnes pratiques, à se dépasser et à tendre vers la perfection. Cette année, la soirée s'est ainsi ouverte sur une rétrospective des grandes formations et grands événements organisés durant l'exercice 2015-2016. Nous avons souhaité mettre en avant ces actions, car elles concourent au rayonnement de nos professions. Plus encore, c'est aussi une manière de rendre hommage à nos partenaires, associations sœurs comprises, et aux nombreux bénévoles qui contribuent à faire briller nos métiers en rendant de tels événements possibles. Enfin, pour compléter le tableau des nombreux modes d'exercice et domaines de spécialisation représentés au sein du syndicat, nous avons présenté le travail de la commission Interprètes, dont le sens de l'humour n'aura échappé à personne ! Fondamentalement, vu la conjoncture, nous devons plus que jamais jeter des ponts, resserrer les liens, agir ensemble.

Vous l'avez évoqué, votre prédécesseur, Graham macLachlan, avait affirmé la volonté de la SFT de donner davantage d'ampleur et de visibilité au prix Pierre-François Caillé. Comment pensez-vous poursuivre cette démarche ?

Pour rendre ce prix plus attrayant auprès des éditeurs et les encourager à proposer des ouvrages, nous avons décidé d'en augmenter la dotation dès cette année : le lauréat reçoit désormais 3000 euros, contre 2000 euros auparavant. Nous avons bénéficié d'un coup de pouce de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ÉSIT), partenaire du prix depuis 1999, puisque son Conseil de gestion a décidé en juin dernier de contribuer au prix à hauteur de 1000 €, une contribution qui pourrait être renouvelée. Puis, une subvention notable, ponctuelle, de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) nous a servi à développer une identité visuelle spécifique et nous permettra de mettre en ligne dès 2017 un site Internet dédié. C'est la poursuite logique de la démarche amorcée il y a deux ans, auprès des professionnels, des éditeurs, des médias et du grand public, et qui porte ses fruits. Nous avons ainsi eu le plaisir de voir que certaines de nos actualités sont reprises sur des sites consacrés à la traduction littéraire ou la littérature, comme celui de la BNF. Pour autant, nous réfléchissons également à la possibilité de primer d'autres types de traduction, qui reflètent davantage les activités de nos adhérents : par exemple, la communication d'entreprise. Nous sommes en pleine réflexion sur ce sujet et espérons trouver rapidement la bonne formule : c'est une affaire à suivre !

Quelques mots sur la sélection de cette année pour conclure ?

Comme le résume si bien Sandrine Détienne, la secrétaire du jury, les six ouvrages retenus cette année pour le prix Pierre-François Caillé de la traduction nous ont fait beaucoup voyager, dans l'espace mais aussi dans le temps, plusieurs époques étant évoquées. Les traductions étaient toutes de grande qualité et la décision finale du jury a été prise après maintes délibérations.



Derniers communiqués de presse publiés sur le sujet

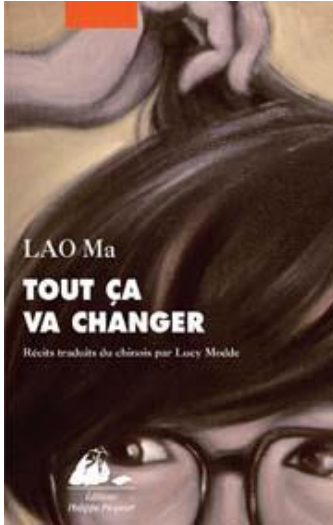
- 2016-12-04 : [Lucie Modde, lauréate du prix Pierre-François Caillé de la traduction 2016](#)
- 2016-12-01 : [Prix Pierre-François Caillé : point d'orgue de la « soirée SFT 2016 »](#)
- 2016-11-29 : [Prix Pierre-François Caillé : deux ouvrages de non-fiction pour conclure la sélection](#)
- 2016-11-27 : [Prix Pierre-François Caillé : deux ouvrages de fiction](#)
- 2016-11-25 : [Prix Pierre-François Caillé : deux finalistes pour les Éditions Autrement](#)
- 2016-11-10 : [Prix Pierre-François Caillé de la traduction : six finalistes, et bientôt un lauréat](#)
- 2016-07-04 : [Sélection 2016 du Prix Pierre-François Caillé de la traduction](#)
- 2016-03-09 : [Matinale IDF : L'évaluation des traductions dans l'édition](#) (lancement de l'appel à candidatures)
- 2015-12-02 : [Trois lauréates pour le prix Pierre-François Caillé de la traduction 2015](#)
- 2015-12-02 : [Prix Pierre-François Caillé : un prix qui grandit chaque année](#)

Finalistes du prix Pierre-François Caillé de la traduction 2016



Outre Lucie Modde pour sa traduction de *Tout ça va changer*, cinq traducteurs avaient été retenus par le jury du prix Pierre-François Caillé pour l'édition 2016 :

- Mathilde Bach, pour sa traduction de l'anglais (États-Unis) d'*Aucun homme ni dieu* de William Giraldi, aux Éditions Autrement ;
- Hélène Cohen, pour sa traduction de l'anglais (États-Unis) de *Dix jours dans un asile*, un reportage de Nellie Bly, aux Éditions du sous-sol/Seuil ;
- Lionel Felchlin, pour sa traduction de l'allemand (Suisse) de *La Poste du Gothard ou les états d'âme d'une nation*, de Peter von Matt, aux Éditions Zoé (éditeur suisse) ;
- Romane Lafore, pour sa traduction de l'italien de *Sur la pointe des pieds* de Luca Rastello, aux Éditions de la Table Ronde ;
- Tatjana Marwinski, pour sa traduction de l'allemand (Suisse) de *Le printemps des barbares* de Jonas Lüscher, aux Éditions Autrement.



*Tout ça va changer – extrait : Les riches**

Avec le nombre de riches qu'il y a aujourd'hui, ça devient vraiment compliqué de trouver un pauvre !

Un de mes amis, qui habite dans une résidence baptisée « La Demeure des Grands », m'a raconté qu'il avait dû parcourir les régions de Chine les plus déshéritées et n'avait réussi à mettre la main sur un pauvre qu'au terme de bien des efforts ; il lui avait notamment fallu déboursier une somme colossale pour que ce dernier accepte de signer un contrat de travail d'un an. Il aurait bien voulu l'embaucher à vie, mais le pauvre avait refusé catégoriquement, au prétexte que, trois ans plus tôt, il s'était déjà engagé auprès d'une ribambelle de gens qui se battaient pour lui, et qu'il ne pouvait décemment pas se dédire par simple appât du gain.

Le jeune nécessiteux devait mendier assis sous le porche de la zone résidentielle. C'était la tâche indiquée sur son contrat de travail.

Matin et soir, qu'ils partent au travail ou qu'ils en reviennent, jamais les riches individus du quartier ne manquaient de jeter de l'argent dans le grand seau en plastique placé devant le mendiant. Certains lui jetaient quelques billets, d'autres

des liasses entières. Le mendiant, à genoux, passait ses journées à s'incliner devant les passants.

Au tout début, il faisait preuve de beaucoup d'enthousiasme et prenait son poste bien à l'heure. À la longue, pourtant, il se lassa, trouva à redire à ce travail si bien rémunéré et commença à prendre de plus en plus de congés et à s'absenter sans raison. Les résidents de la Demeure des Grands finirent par s'en offusquer : le trop-plein d'argent qui leur restait sur les bras les faisait bouillir de frustration. Ils s'accordèrent pour lui tomber dessus et le blâmer de son manque de professionnalisme. Outré, le mendiant démissionna sans plus de formalités en menaçant de rentrer chez lui. Nos riches se sentirent tout à coup très bêtes. Ils durent se traîner plus bas que terre et déployer des trésors de persuasion pour convaincre leur mendiant de rester, car les riches ont besoin des pauvres pour se faire valoir.

Tous ces gros richards se relayèrent alors pour lui faire la morale et lui proposer des conditions de travail plus séduisantes. Il finit par accepter, contraint et forcé, mais dicta ses propres clauses : la première, de ne pas travailler le week-end, et la deuxième, de recevoir autre chose que des billets dans son seau car à force de n'entendre aucun bruit, le sommeil le prenait, alors que si on lui jetait des bijoux, le son qu'ils feraient en tombant résonnerait agréablement à son oreille. Grandement soulagés, les riches garantirent au pauvre qu'ils respecteraient ses conditions, et en profitèrent pour lui exprimer leur souhait de le voir porter des habits un peu plus loqueteux qui le feraient paraître le plus misérable possible, et de l'entendre pousser de temps à autre des lamentations poignantes. Le mendiant accepta.

Pendant les mois suivants, le porche résonna jour et nuit de cascades de cliquetis. Le mendiant, crasseux à souhait et en haillons, avait repris ses courbettes, qu'il ponctuait désormais de : « Pauvre pauvre de moi, ça fait trois jours que je n'ai rien avalé ! », « La mort est proche, regardez comme je suis maigre ! » et ainsi de suite, ce à quoi répondaient parfois les passants : « Trois jours que tu n'as pas mangé ? Veinard ! Si j'avais ta volonté, je ne serais pas aussi gros ! »

Mon ami m'a raconté cette histoire un jour qu'il m'avait invité à manger avec lui. Les yeux exorbités, il m'a juré qu'elle était vraie, qu'il n'avait rien inventé. Notre repas terminé, il a mis la main à sa poche et prétendu avoir donné tout son argent, et même son porte-monnaie, à ce mendiant. J'ai donc réglé l'addition, d'à peine quelques centaines de yuans.

**publié avec l'aimable autorisation des Éditions Philippe Picquier*

La lauréate

Lucie Modde a passé deux ans en Chine dans le cadre de son master de recherche d'études chinoises à l'ENS de Lyon. Également diplômée d'un master professionnel de traduction éditoriale, économique et technique à l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ÉSIT), cette jeune traductrice exerce en indépendante depuis 2014 et compte à son actif la traduction de plusieurs ouvrages de littérature scientifique. *Tout ça va changer* est le premier ouvrage de fiction qu'elle ait traduit.

Le soutien de la DGLFLF

« La DGLFLF soutient cette année le prix Pierre-François Caillé qui permet de donner un coup de projecteur sur l'activité de traduction et le métier de traducteur. La DGLFLF a en effet pour mission de promouvoir la diversité linguistique, et le traducteur est un maillon essentiel de la préservation de cette diversité. Car une langue n'est pas seulement un outil de communication, mais chaque langue est aussi une vision du monde : chaque langue donne une façon différente de construire le sens, une clé différente d'interprétation du monde. De ce fait, choisir une langue unique serait opter pour une pensée uniforme. Comme dirait Karl Kraus dans ses aphorismes « la langue est la mère, et non la fille, de la pensée ». C'est le traducteur qui nous permet, grâce à la magie de la traduction, de passer d'un monde à l'autre et de préserver la diversité de la pensée humaine et des expressions culturelles. Soutenir la traduction est donc un enjeu de biodiversité culturelle et intellectuelle. »

Gaid Evenou
Cheffe de la mission Langues de France et Outre-mer, DGLFLF

- [Membres du Jury 2016 du Prix Pierre-François Caillé de la traduction](#)
- [Liste des lauréats depuis 1981](#)
- [Règlement du prix](#)
- [Photos de la soirée 2016](#)

À propos de la SFT

Syndicat professionnel créé en 1947, la Société française des traducteurs (SFT) rassemble, informe et soutient les traducteurs et interprètes, défend leurs intérêts, et met en lumière leur savoir-faire. Ses [commissions](#) représentent les nombreux visages et réalités des métiers de la traduction. Indépendants, salariés, experts judiciaires, traducteurs techniques, rédactionnels ou littéraires, interprètes de conférence, enseignants et chercheurs, étudiants ou encore retraités, les près de 1 600 adhérents de la SFT sont tous signataires d'un [code de déontologie](#).

Premier groupement de professionnels du secteur en France, le syndicat forme une interface naturelle avec donneurs d'ordre, pouvoirs publics et des organismes tels que la CIPAV, le FIF-PL ou l'AFNOR. La SFT est membre fondateur de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) et membre de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL).

Œuvrant à la professionnalisation et à la spécialisation des praticiens, la SFT propose tout au long de l'année des [formations](#) et événements variés, [sur l'ensemble du territoire français](#), et [publie](#) sur des thèmes riches. Le syndicat entretient également des liens étroits avec ses associations sœurs, d'éminents partenaires institutionnels, ainsi qu'avec les écoles et universités qui forment les traducteurs et interprètes de demain.

www.sft.fr

À propos de l'ÉSIT

L'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ÉSIT) a été fondée en 1957. Actuellement rattachée à l'Université Sorbonne nouvelle - Paris 3, elle délivre trois masters professionnels accessibles aux titulaires d'une licence, quelle qu'en soit la spécialité : [Interprétation de conférence](#), [Traduction éditoriale, économique et technique](#), et [Interprétation en langue des signes française](#). L'ÉSIT prépare en outre au [master 2 Recherche](#) et au [Doctorat en Traductologie](#).

De par la dimension professionnelle de ses formations, l'ÉSIT se démarque nettement des filières de langues : les cursus qu'elle propose sont ouverts à des étudiants ayant des profils très divers - pour plus de la moitié étrangers - dans une trentaine de combinaisons linguistiques. Les enseignants sont des praticiens confirmés de la traduction ou de l'interprétation. Ses formations répondent à des besoins avérés du marché, tant en traduction qu'en interprétation de conférence ou interprétation LSF. À leur sortie de l'École, les diplômés s'intègrent très rapidement dans la vie professionnelle et exercent en libéral ou comme salariés au sein d'entreprises industrielles ou commerciales, du secteur public ou associatif et des organisations internationales, en France et à l'étranger.

La réputation de l'ÉSIT auprès des professionnels comme des chercheurs en traductologie dépasse largement les frontières de l'Hexagone. Elle s'est forgée sur une démarche pédagogique originale fondée sur la « Théorie interprétative de la traduction », également appelée « École de Paris » à l'étranger. L'ÉSIT entretient par ailleurs des relations étroites avec nombre d'institutions et établissements étrangers pour favoriser les échanges d'étudiants et d'enseignants. Elle contribue ainsi à la diffusion de bonnes pratiques d'enseignement et d'exercice des métiers d'interprète et de traducteur à l'échelle européenne et internationale.

<http://www.univ-paris3.fr/presentation-de-l-ecole-51064.kjsp>

À propos du prix Pierre-François Caillé de la traduction

Fondé en 1981 et doté de trois mille euros, le prix Pierre-François Caillé de la traduction est décerné par la Société française des traducteurs (SFT), avec le concours de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ÉSIT) de l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3. Il a été instauré en mémoire de Pierre-François Caillé (1907-1979), président d'honneur de la SFT – dont il fut l'un des créateurs – et président fondateur de la Fédération internationale des traducteurs (FIT). Ce pionnier s'est illustré dans presque tous les métiers de la traduction : doublage, sous-titrage, traduction littéraire et interprétation. Il a notamment traduit de l'anglais le roman de Margaret Mitchell *Autant en emporte le vent* et assuré le doublage du film qui en a été tiré. Si ce prix lui rend hommage, il a surtout pour vocation d'attirer l'attention du grand public sur le métier de traducteur et de contribuer à sa reconnaissance, en distinguant un traducteur en début de carrière dans l'édition.

<https://www.sft.fr/prixcaille.html>



Siège : SFT – 109 rue du Faubourg-Saint-Honoré – 75008 Paris

Téléphone : 03 29 46 46 34 – Télécopie : 03 29 46 46 35 – e-mail : <mailto:secretariat@sft.fr> – www.sft.fr

TVA n° FR95 381 867 332 – Siret : 381 867 332 00052